

★★★

Cérémonie des traités de 2016
Promotion du cadre juridique international relatif à la mobilité
humaine

Rapport journalier
du

Mardi, 20 septembre 2016

Aujourd'hui, quatre (4) **actions** relatives aux traités déposés auprès du Secrétaire général ont été effectuées par quatre (4) États; trois (3) États ont été représentés par leur **Chef d'État** et un (1) État a été représenté au **niveau ministériel**.

Au total, quatre (4) signatures, telles que spécifiées ci-dessous, ont été accomplies:

Environnement

- **Accord de Paris (Paris, 12 décembre 2015)**
(Signature par l'Arménie, le Chili, le Malawi et la Zambie)

★★★